

Ecole maternelle de Roche
179 chemin des Bersoudières
38090 Roche
Téléphone : 04 74 92 77 38
Courriel : 0382803r@ac-grenoble.fr

PROCES-VERBAL – CONSEIL D'ECOLE n°3 – LUNDI 10 JUIN 2024

Personnes présentes : Madame Pilloix – adjointe au maire, Madame Bonzi, conseillère municipale, Madame Isseman, Madame Paccalier – représentantes des parents d'élèves – Mesdames Lanciaux, Salomon, Rajon – enseignantes de l'école / Madame Fangeat - ATSEM

Personnes excusées : Madame Bois – IEN BJ2 / Monsieur Chapellut – DDEN

1. Bilan des projets de l'école menés en 2023/2024

- Lire et faire Lire : bien passé pour les trois classes. Une des personnes a été remplacée, pas d'interruption pour nos élèves.
- Projet autour du cirque : les élèves ont été très intéressés et sont motivés pour le spectacle. Les séances ont été adaptées à chaque âge et ont permis de développer des aptitudes dans tous les domaines d'apprentissage de l'école maternelle.
- Visite à la médiathèque de Bonnefamille : les enfants étaient ravis de leur visite. Ils ont été accueillis par Françoise Vuillat et ont pu emprunter des livres. L'inscription à la médiathèque est gratuite pour les enfants. Les enseignantes remercient la mairie pour le financement du transport en car.

2. Prévision globale d'effectifs et d'organisation pour la rentrée de septembre 2024 – fusion des deux écoles en une école primaire

* Point sur les effectifs actuels : 62 élèves sur 3 classes.

* Rentrée 2024 : au total, 58 élèves en cycle 1 (PS, MS, GS) – répartis en 18 PS / 18 MS / 22 GS

La configuration envisagée prévoit de laisser 2 classes dans les locaux de l'école maternelle (PS/MS et MS/GS) et d'avoir une classe GS/CP du côté de l'école élémentaire. Il y aura également 2 classes de CP/CE1. L'une des ATSEMS sera avec la classe des GS/CP, des temps de récréation en commun sont prévus côté maternelle pour les GS.

Dans la mesure du possible, les critères objectifs qui vont guider la répartition des élèves sur les différentes classes à double niveau :

- Les moyens avec les PS : les élèves autonomes, la parité filles-garçons, séparer les duos impossibles
- Les GS avec les CP : les élèves autonomes, la parité filles-garçons, séparer les duos impossibles
- Les CP qui sont dans les 3 groupes : des groupes hétérogènes, peut-être un peu plus autonomes dans l'un des CP-CE1, tout en respectant parité fille-garçon et en séparant les duos impossibles.

* Fusion des deux écoles en une seule école primaire :

Philippe HOUTIN assurera la direction de l'ensemble de l'école primaire. Pour toute question relative au quotidien de la classe, il faudra s'adresser directement aux enseignants et l'école côté maternelle reste joignable au même numéro, l'adresse mail ne sera plus active. Pour joindre le directeur, il faudra appeler au numéro de l'école élémentaire ou envoyer un mail ou contacter via Educartable.

* L'équipe enseignante change : départs de Mme Lanciaux et de Mme Rajon, arrivées de Mr Foray et de Mme Bonnot.

* Accueil des futures petites sections et visite de l'école : lundi 24 juin, 2 groupes se succéderont, de 17h à 17h45 et de 18h à 18h45. Ils seront accueillis par l'équipe actuelle de maternelle.

La rentrée échelonnée ne pourra se faire que sur la première matinée de rentrée. Pour l'aménagement du temps scolaire PS, les familles rempliront un formulaire de demande.

* Liaison grande section / CP : en cours d'élaboration.

* Question des parents sur la visite de la classe GS-CP par les futurs GS : organisation à définir.

3. Bilan des demandes faites à la mairie / ATSEM / périscolaire

* RAS

4. Bilan financier de la coopérative scolaire

* la coop maternelle se porte bien : environ 2000€ en fin d'année. Il est prévu d'offrir un livre à chaque grande section en fin d'année.

5. Bilan des exercices d'évacuation

* un dernier exercice d'évacuation incendie est prévu en juin, ni les personnels ni les élèves ne seront prévenus.

* l'exercice PPMS de mise à l'abri en cas de risques naturels et technologiques a été mené le 8 avril dernier et s'est bien déroulé.

6. Questions éventuelles des familles (pas de questions reçues à ce jour)

Fin des travaux pour la mairie : prévue en octobre.

Bâtiment petite enfance ; permis déposé. Ouverture du bâtiment prévue en juillet 2025 pour le périscolaire.

Pas de sujet évoqué de la part des parents d'élèves dans la dernière période.

Le conseil d'école est déclaré clôturé à : 19 heures

Sandrine LANCIAUX,
Présidente du Conseil d'école


Ecole maternelle publique
179 chemin des Bersoudières
38090 ROCHE
04 74 92 77 38

Sylvie RAJON
Secrétaire de séance

